COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL SYNDICAL
Du jeudi 6 Mai 2021 de 18h30 à 20h30

Date de convocation : 30 avril 2021

PRÉSENTS :
Mmes ARRADA, MONTEIL, LARUELLE, BAGA, BELLOT-GURLET, MM. REVOL, MAUCLERE,

ABSENT EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :
Mme LARUELLE donne pouvoir à M MAUCLERE,

Secrétaire de séance : M Philippe Revol

Ordre du jour

1. Approbation du dernier compte-rendu.
2. Délibération n° 908 : Avenant au contrat de prêt relais
3. Délibération n° 909 : Plan de financement extension des horaires de la médiathèque
4. Questions diverses.

----

1. Approbation du Compte-Rendu du Conseil Syndical en date du 15 Avril 2021

Il est demandé que soit ajouté en annexe les tableaux récapitulatifs et synthétique des délibérations des éléments financiers.
Ce compte-rendu ainsi défini doit être envoyé à la Directrice des finances de Villard-Bonnot et au DGS de Froges.
Le compte-rendu du dernier Conseil Syndical est adopté à l'unanimité des membres présents et représenté.

2. Délibération N°908, avenant financier du prêt A 0119090000

Mme la Présidente relate la réunion avec la banque en date du 30 avril 2021. Elle présente la proposition économique et financière relative au prêt n°A0119090000.

Après débat, le Conseil Syndical décide à l'unanimité des membres présents et représenté d'accepter l'avenant financier de la Caisse d'Epargne relatif au prêt n°A0119090000.

3. Délibération N°909, demande de subvention à la DRAC pour l'évolution et l'extension des horaires des médiathèques

Mme la Présidente présente la demande de financement adressé à la Direction des Affaires Culturelles de la région Auvergne Rhône-Alpes. Cette subvention finance l'augmentation et l'évolution des horaires des médiathèques de Brignoud, Froges et Lancey. Le volume horaire supplémentaire validé par la DRAC génère une subvention qui participe au financement d'un poste sur un maximum de cinq ans. Les trois premières années, l'aide correspond à 70% des heures convenues et les deux dernières années à 50%.
Après débat, le Conseil Syndical décide à l'unanimité des membres présents et représenté d'autoriser la demande de financement auprès de la DRAC.

4. Questions diverses

Aucune autre question n'est ajoutée à l'ordre du jour, Mme la Présidente clôt la séance.